

RÈGLEMENT DE L'ACTION – ACTION D'ÉTÉ NOVY 2025

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 Le présent règlement de l'action (ci-après : le Règlement) s'applique à la promotion « Plaque grill, plaque teppanyaki ou boîte de recyclage gratuite » organisée par **Novy NV**, dont le siège social est situé Noordlaan 6, 8520 Kuurne (Belgique), enregistrée à la BCE sous le numéro d'entreprise 0436.260.171 (ci-après « Novy »).

1.2 En participant à cette action, le client accepte le présent Règlement dans son intégralité ainsi que toutes les décisions prises par Novy dans le cadre de l'action.

1.3 Les clients remplissant les conditions définies dans ce règlement **reçoivent une plaque grill, une plaque teppanyaki ou une boîte de recyclage gratuite** à l'achat d'un produit éligible, sans enregistrement supplémentaire ni demande via le site web.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Cette action est exclusivement valable pour les **consommateurs résidant en Belgique ou au Luxembourg**, qui passent une commande auprès d'un distributeur agréé Novy durant la période de l'action.

2.2 L'action s'applique aux combinaisons suivantes :

Action 1 : Action Panorama

À l'achat de l'un des produits suivants pendant la période de l'action :

- Novy Panorama 90 (références : **1821, 1831, 1841**)
- Novy Panorama 120 (références : **42110, 42120**)

... le client reçoit un accessoire gratuit au choix :

- Plaque grill, référence 1700093
- Plaque teppanyaki, référence 1700095
- Boîte de recyclage, référence 7921400, 7922400 ou 7923400 pour utilisation avec Novy Panorama 90
- Boîte de recyclage, référence 7941400, 7942400 ou 7943400 pour utilisation avec Novy Panorama 120

Action 2 : Combinaison hotte Pureline et table de cuisson à induction

À l'achat d'une hotte **Pureline, Pureline Compact, Pureline Pro** ou **Pureline Pro Compact** combinée à une **table de cuisson à induction** Novy de la **gamme Comfort, Power** ou **Pro**, le client reçoit un accessoire gratuit au choix :

- Plaque grill, référence 1700093
- Plaque teppanyaki, référence 1700095
- Boîte de recyclage, référence 841400, 842400, 843400, 7931400, 7932400 ou 7933400

2.3 Le choix de l'article gratuit s'effectue directement au moment de la commande via le distributeur. Aucun enregistrement en ligne ni code promotionnel n'est requis.

2.4 Un seul accessoire gratuit peut être obtenu par client (bon de commande).

2.5 L'action est valable dans la limite des stocks disponibles. Novy se réserve le droit d'offrir une alternative équivalente si un article n'est plus disponible.

2.6 L'action est **cumulable** avec d'autres promotions ou remises en cours, sauf accord contraire écrit avec Novy.

ARTICLE 3 – DURÉE ET VALIDITÉ

3.1 L'action est valable du **1er juillet 2025 au 31 octobre 2025**, avec livraison possible jusqu'au 30 juin 2026.

3.2 Seules les commandes passées durant cette période sont prises en compte.

3.3 L'action est uniquement valable sur les appareils achetés auprès de distributeurs agréés en Belgique ou au Luxembourg.

ARTICLE 4 – RESPONSABILITÉ

4.1 Novy ne peut être tenue responsable qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. Elle ne pourra être tenue responsable pour d'autres dommages, y compris les dommages indirects ou consécutifs.

4.2 Novy décline toute responsabilité pour :

la perte ou les dommages pendant la livraison de l'article gratuit ;
les retards de livraison dus à des données de commande incomplètes ;
une utilisation inappropriée de l'article gratuit.

ARTICLE 5 – VIE PRIVÉE

5.1 Aucun renseignement personnel n'est recueilli via un formulaire en ligne dans le cadre de cette action. Les données client enregistrées dans le cadre de la commande sont traitées conformément à la déclaration de confidentialité disponible sur www.novy.be/privacy.

ARTICLE 6 – DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

6.1 Cette action et le présent Règlement sont soumis exclusivement au droit belge.

6.2 En cas de litige, seuls les tribunaux du ressort où est situé le siège social de Novy sont compétents.

ARTICLE 7 – QUESTIONS ET CONTACT

7.1 Pour toute question ou remarque concernant cette action, veuillez contacter marketing.be@novy.com jusqu'à un mois après la fin de l'action.